

« Organisation de la boum du collège »

Nous avons bien pris connaissance de vos retours pour l'organisation de la boum du vendredi 7 février, nous vous remercions de votre participation !

À l'attention des parents apportant des boissons, celles-ci pourront être déposées à **la salle Jean Moulin le vendredi à partir de 17h30 ou à 20h30** en accompagnant votre enfant, en ayant pris soin de les mettre au frais avant.

Les parents ayant proposé leur aide pour l'installation de la salle pourront nous rejoindre à **la salle Jean Moulin** à partir de 17h30.

Le bureau du foyer (FSE)